COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Cœur de France

Extrait du registre des délibérations

Séance du mercredi 28 septembre 2022

Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'État le 05 OCT. 2022 et publié le : 07 OCT. 2022 est exécutoire.

Question n° 6

Présentation du rapport d'activité de Cœur de France Année 2021

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi vingt-huit septembre deux mille vingt-deux à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

COMMUNES	TITULAIRES	REMPLAÇANTS
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY	
	Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC	
	Monsieur Alain ANDRIAU	Pouvoir à Clarisse DULUC
	Madame Françoise GONNET	
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE	Pouvoir à Francis BLONDIEAU
	Madame Jacqueline CHAMPION	
	Monsieur Francis BLONDIEAU	
	Madame Florence COMBES	Pouvoir à Jacqueline CHAMPION
	Monsieur Geoffroy CANTAT	Pouvoir à Didier DEVASSINE
	Madame Isabelle CHAPUT	
	Monsieur Raphaël FOSSET	Absent
	Madame Sophie CUINIÈRES	Arrivée point n° 2
	Monsieur Jean-Claude LAUNAY	Absent
	Madame Malika LACH-HAB	
	Monsieur Didier DEVASSINE	
	Madame Noura ANGLADE	Pouvoir à Philippe MARME
	Monsieur Philippe MARME	
	Madame Sandrine KOSTADINOV	
	Madame Marie BLASQUEZ	
	Monsieur Yves PURET	
	Sylvie OLIVIER	
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 31
Membres votants : 36

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe PERRICHON

Date de la convocation : 21 septembre 2022
Date de l'affichage : 21 septembre 2022

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20220928-20220928Quest6-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

La présente délibération sera publiée par voie électronique sur le site https://cc-coeurdefance.fr pour une durée minimum de 2 mois

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 28 septembre 2022

Question n° 6

Présentation du rapport d'activité de Cœur de France
Année 2021

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu l'article L 5211-39 du Code général des collectivités territoriales,

vu les statuts de Cœur de France,

considérant que le rapport d'activité *(document joint à la synthèse)* doit être communiqué au Conseil communautaire avant transmission à chaque commune membre,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

- **donne acte à Monsieur le Président de la communication du rapport d'activité 2021 de Cœur de France, *(document joint),***
- **prend acte que le rapport d'activité 2021 sera adressé aux Maires des communes membres et que la communication en sera effectuée, conformément aux textes en vigueur, au sein de chacun des Conseils municipaux.**

Le Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE FRANCE

Daniel BÔNE

Le secrétaire de séance

Philippe PERRICHON

La présente délibération sera publiée par voie électronique sur le site https://cc-coeurdefance.fr pour une durée minimum de 2 mois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Cœur de France

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

Siège social : 1 rue Philibert Audebrand - 18200 Saint-Amand-Montrond
Tél : 02 48 82 11 46 – fax : 02 48 82 11 47 - mail : contact@cc-coeurdefrance.fr - www.cc-coeurdefrance.fr

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20220928-20220928Quest6-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

SOMMAIRE

CHAPITRE I : PRÉSENTATION 3

CHAPITRE II : LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET LES VICE-PRÉSIDENTS 3

CHAPITRE III : LES DOMAINES DE COMPÉTENCE 9

CHAPITRE IV : LE BUDGET 11

CHAPITRE V : MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS 12

- LES LOCAUX 12
- LES AGENTS 12
- MUTUALISATIONS DE SERVICE ET APPUIS TECHNIQUES EN 2021 13
- LIGNES DIRECTRICES DE GESTION 14
- MOUVEMENTS DE PERSONNEL 14
- LES FORMATIONS 15
- CANDIDATURES - STAGES 15
- ARRETS DE TRAVAIL 15

CHAPITRE VI : RÉALISATIONS PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE 16

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME 17
LA PASSERELLE 21
CAMPUS CONNECTÉ 22
GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES CITOYENS FRANÇAIS ITINÉRANTS 36
GESTION DE LA REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES 37
VOIRIE 38
ÉCLAIRAGE PUBLIC 39
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 40
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) 41
MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE – ANCIENNE ECOLE DE LA CHAUME 42

CHAPITRE VI : COMMUNICATION : MAGAZINE SEMESTRIEL 43

Chapitre I : PRÉSENTATION

La Communauté de Communes Cœur de France, compte 19 communes : Arpheuilles, Bessais-le-Fromental, Bouzais, Bruère-Allichamps, Charenton-du-Cher, Colombiers, Coust, Drevant, Farges-Allichamps, La Celle, La Groutte, Marçais, Meillant, Nozières, Orcenais, Orval, Saint-Amand-Montrond, Saint-Pierre-les-Étieux et Vernais.

Elle est chargée d'assumer les différentes compétences transférées portant sur la voirie, l'éclairage public, le développement économique et touristique, l'aménagement de l'espace, l'assainissement collectif, la gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC), la gestion des ordures ménagères, la gestion de l'aire d'accueil des CFI et le centre aqualudique Balnéor.

Chapitre II : LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET LES VICE-PRÉSIDENTS

Durant l'année 2021, le Conseil communautaire a été convoqué 6 fois :

- Le 25 février 2021
- Le 6 avril 2021
- Le 30 juin 2021
- Le 29 septembre 2021
- Le 4 novembre 2021
- Le 8 décembre 2021

Les 38 nouveaux membres titulaires du Conseil communautaire sont :

Commune d'ARPHEUILLES	Pascal AUGENDRE
Commune de BESSAIS-LE-FROMENTAL	Serge AUDONNET
Commune de BOUZAIS	Olivier PARILLAUD
Commune de BRUÈRE-ALLICHAMPS	Roger DAGHER
Commune de CHARENTON DU CHER	Pascal AUPY - 3ème Vice-Président Colette PY
Commune de COLOMBIERS	Daniel BÔNE - Président
Commune de COUST	Pascal COLLIN - 5ème Vice-Président
Commune de DREVANT	Patrick BIGOT
Commune de FARGES-ALLICHAMPS	Édith MICHELIC
Commune de La CELLE	Philippe AUZON - 6ème Vice-Président
Commune de La GROUTTE	Philippe PERRICHON

Commune de MARÇAIS	Michelle RIVET
Commune de MEILLANT	Marie-Claude JULIEN
Commune de NOZIÈRES	Franck DAUMIN
Commune d'ORCENAIS	Yann CADIER
Commune d'ORVAL	Clarisse DULUC - 2ème Vice-Présidente Alain ANDRIAU Françoise GONNET
Commune de SAINT-AMAND-MONTROND	Emmanuel RIOTTE - 1er Vice-Président Jacqueline CHAMPION Francis BLONDIEAU Florence COMBES Geoffroy CANTAT - 4ème Vice-Président Isabelle CHAPUT Raphaël FOSSET Sophie CUINIÈRES-MARTINAT Jean-Claude LAUNAY Malika LACH-HAB Didier DEVASSINE - 7ème Vice-Président Noura ANGLADE Philippe MARME Marie-Catherine MALTHÉ-PIREYRE Marie BLASQUEZ Yves PURET Jennifer TIXIER
Commune de SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Claude AUBAILLY puis Gérard MARTEAU
Commune de VERNAIS	Charles ADOLPH

Daniel BÔNE
Président

Emmanuel RIOTTE
1er Vice-Président

Clarisse DULUC
2ème Vice-Présidente

Pascal AUPY
3ème Vice-Président

Geoffroy CANTAT
4ème Vice-Président

Pascal COLLIN
5ème Vice-Président

Philippe AUZON
6ème Vice-Président

Didier DEVASSINE
7ème Vice-Président

Les membres des trois commissions obligatoires, élus le 8 octobre 2020, sont :

- Commission de délégation de service public

Membres titulaires :
- Pascal AUGENDRE
- Michelle RIVET
- Clarisse DULUC
- Didier DEVASSINE
- Marie BLASQUEZ

Membres suppléants :
- Serge AUDONNET
- Philippe AUZON
- Patrick BIGOT
- Philippe PERRICHON
- Jennifer TIXIER

- Commission d'appel d'offres

Membres titulaires
- Pascal COLLIN
- Gérard MARTEAU
- Emmanuel RIOTTE
- Roger DAGHER
- Marie BLASQUEZ

Membres suppléants
- Clarisse DULUC
- Olivier PARILLAUD
- Édith MICHELIC
- Marie-Claude JULIEN
- Jennifer TIXIER

- Commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées

  - Pascal AUPY
  - Jacqueline CHAMPION
  - Roger DAGHER
  - Édith MICHELIC
  - Philippe PERRICHON

Monsieur Daniel BÔNE est Président de droit de chaque commission

Huit commissions internes ont été mises en place par l'assemblée qui sont les suivantes :

- Voirie/éclairage public

  Elle est composée des membres suivants :

  - Pascal AUPY Président
  - Charles ADOLPH
  - Gérard MARTEAU
  - Philippe AUZON
  - Yann CADIER
  - Jacqueline CHAMPION
  - Pascal COLLIN
  - Patrick LAVAINE
  - Olivier PARILLAUD

  Elle s'est réunie le 25 février, 24 mars.

- Assainissement collectif et autonome

  Elle est composée des membres suivants :

  - Pascal COLLIN Président
  - Philippe AUZON
  - Patrick BIGOT
  - Yann CADIER
  - Clarisse DULUC
  - Roger DAGHER
  - Marie-Claude JULIEN
  - Édith MICHELIC
  - Emmanuel RIOTTE

  Elle s'est réunie le 3 mars et le 26 novembre 2021.

- Santé

Elle est composée des membres suivants :

- Clarisse DULUC Présidente
- Pascal AUPY
- Francis BLONDIEAU
- Édith MICHELIC
- Yves PURET
- Emmanuel RIOTTE
- Michelle RIVET
- Jennifer TIXIER
- Docteur GAMBADE
- Docteur MROZEK

Elle s'est réunie le 29 avril 2021.

- Citoyens Français Itinérants

Elle est composée des membres suivants :

- Emmanuel RIOTTE Président
- Didier DEVASSINE
- Yves PURET
- Jennifer TIXIER
- Véronique GALPIN
- Sylvie OLIVIER
- Jérôme PASCAUD
- Un représentant des riverains

- Tourisme

Elle est composée des membres suivants :

- Didier DEVASSINE Président
- Charles ADOLPH
- Gérard MARTEAU
- Philippe AUZON
- Patrick BIGOT
- Roger DAGHER
- Édith MICHELIC
- Philippe PERRICHON

Elle s'est réunie les 4 mars et 13 octobre 2021.

- <u>Économie, commerce</u>

  Elle est composée des membres suivants :

  - Geoffroy CANTAT Président
  - Patrick BIGOT
  - Franck DAUMIN
  - Nicole DÉGAGÉ- PHALANCHER
  - Clarisse DULUC
  - Philippe MARME
  - Michelle RIVET
  - Jennifer TIXIER

  Elle s'est réunie le 16 avril 2021.

Chapitre III : LES DOMAINES DE COMPÉTENCE

Pour faire suite à la mise en conformité des statuts de Cœur de rance par délibération du 29 septembre 2021, les compétences exercées par Cœur de France au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

I - Compétences obligatoires

Aménagement de l'espace

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
  - Création et réalisation de zones d'aménagement concerté
  - Charte intercommunale d'aménagement et de développement
  - Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communication électroniques
- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme tenant lieu et carte communale
  - Mise en œuvre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
  - Suivi du Programme d'Orientation et d'Actions (POA)

Développement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du CGCT
- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme, dont création des offices de tourisme selon l'article L.134-1 du Code du tourisme, sans préjudice de l'animation touristique qui est une compétence partagée, avec les communes membres de l'EPCI à fiscalité propre.
- Chemins de randonnées

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du Code de l'environnement - GEMAPI

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'aire d'accueil et à l'habitat des gens du voyage

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchet assimilés

Assainissement des eaux usées dans les conditions prévues à l'article L 2224-8 du Code général des Collectivités territoriales sans préjudice de l'article 1ere de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes

II - Compétences supplémentaires

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant, dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

- PNR : participer à la définition du Parc Naturel Régional

Politique du logement et du cadre de vie et habitat

- Mise en œuvre des actions du programme d'orientations et d'actions du PLUi-H
- Observatoire de l'habitat
  - Définition et mise en œuvre de la politique communautaire en matière d'habitat dans le cadre de ORT
  - Définition d'un référentiel permettant une observation de l'ensemble des indicateurs de l'habitat et du foncier sur le territoire, va un observatoire de l'habitat.

Création, aménagement et entretien de la voirie

- Création de voies d'intérêt communautaire
- Enfouissement des réseaux sur les voies communautaires
- Eclairage public

Action sociale d'intérêt communautaire

- Création, aménagement et gestion de la maison de santé pluridisciplinaire
- Campus connecté : accompagnement des candidats à l'enseignement à distance pour l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur

Développement et aménagement culturel et sportif

- Gestion du centre Balnéoludique – Balnéor

Chapitre IV : LE BUDGET

En 2021, le budget de Cœur de France est composé d'un budget principal et de 4 budgets annexes :

- Assainissement
- Gestion des citoyens français itinérants
- Gestion du tourisme
- Zones d'activités

Le budget primitif a été voté le 6 avril 2021. Des décisions modificatives ont été votées le 30 juin, le 29 septembre et le 8 décembre pour le budget principal et le budget annexe « CFI », assainissement et tourisme.

La présentation synthétique des principales dépenses d'investissement est la suivante :

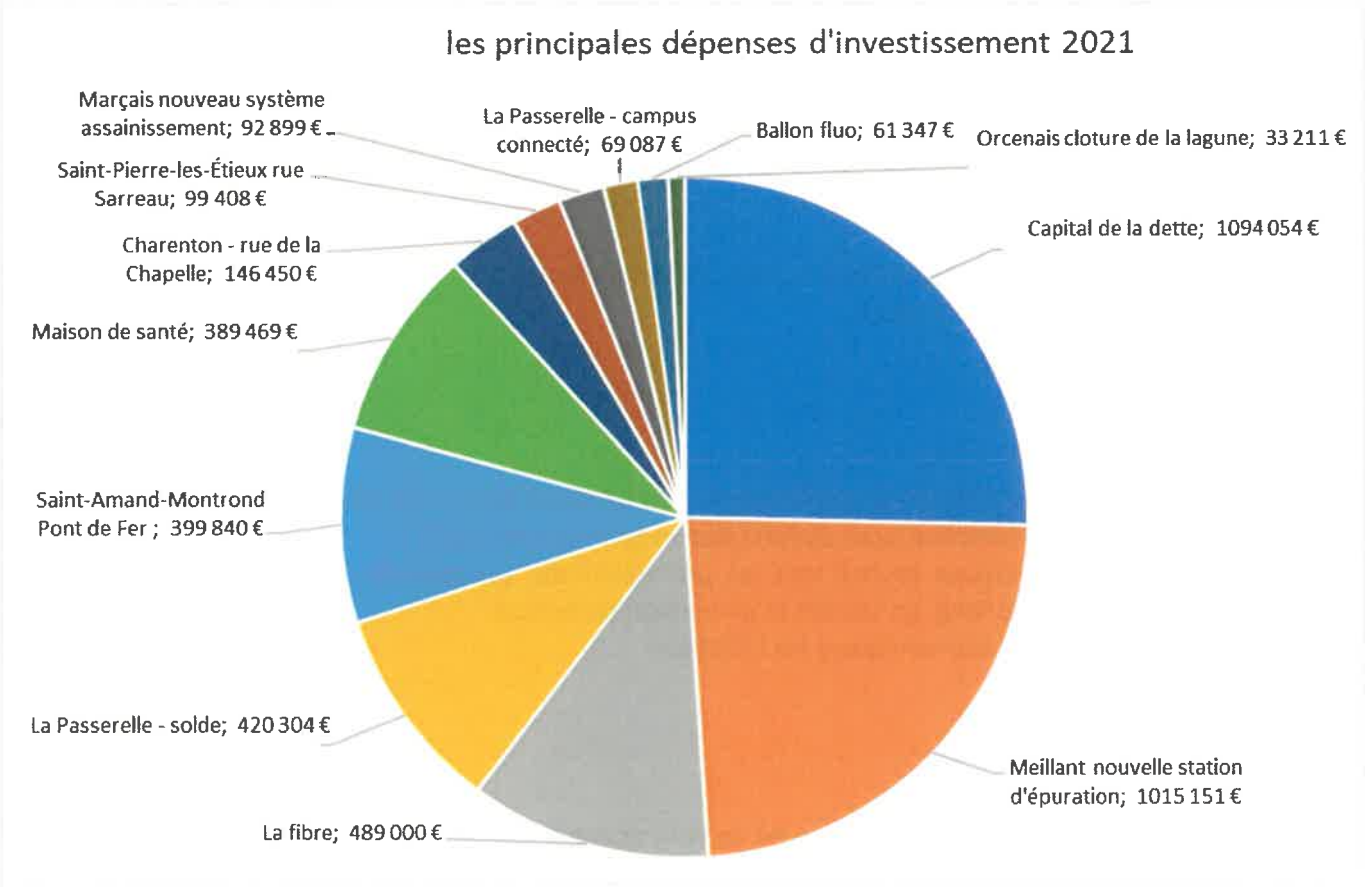

Chapitre V : MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

- Les locaux

Siège social

Depuis le 1er mars 2018, le siège de la Communauté de communes Cœur de France est situé au 1 rue Philibert Audebrand à Saint-Amand-Montrond. Ces locaux, loués à la commune de Saint-Amand-Montrond comportent :

- au rez-de-chaussée, l'accueil et le service technique,
- Au 1er étage, la Direction, le service administration-tourisme, la comptabilité et le pôle Ressources Humaines
- Au 2ème étage, le pôle contrôle de gestion, une salle de réunions et les archives.
- Un garage

Cela représente une surface de 240 m² au total.

L'Office de tourisme

Situé place de la République à Saint-Amand-Montrond, l'Office de tourisme, loué à un particulier, accueille 5 agents.

La Passerelle

Les locaux, propriété de la commune de Saint-Amand-Montrond situés 1 rue Bouchacourt à Saint-Amand-Montrond, sont ouverts depuis le 1er janvier 2021.
La Passerelle, espace tourné vers les professionnels, propose des salles de formation, un espace de co-working, un fab-lab et un plateau technique.
L'équipe du pôle économique y est installée.

- Les agents

En 2021, l'équipe de la communauté de communes était composée de :

- un directeur
- une assistante de direction – assistante de prévention
- un agent chargé de l'activité administrative : dossiers de marchés publics, enquêtes publiques, conseils communautaires, et du tourisme
- un agent comptable, chargé des dossiers de subvention, de l'aire d'accueil des gens du voyage et des assurances
- un responsable technique en charge des opérations de voirie, de bâtiment, de réseaux et d'assainissement et d'environnement
- un technicien de voirie

- un agent chargé de la gestion des ressources humaines
- un agent en charge du contrôle de gestion
- trois agents de développement économique
- un coach-tuteur du Campus connecté
- un agent responsable de l'Office de tourisme
- trois agents chargés de séjours
- un agent du tourisme, référent numérique et chargé de communication

La répartition des agents est la suivante :

- 13 fonctionnaires
- 4 contractuels

4 agents travaillent à temps partiel ou temps non complet.

Organigramme en annexe 1

A compter du 1er octobre 2015, l'Agent d'animation de l'ancienne Communauté de communes Berry Charentonnais, Madame Laurence WATELET, a été placé en surnombre au sein de Cœur de France, faute d'emploi vacant.
En 2019, ce placement en surnombre a coûté à Cœur de France 12 563,51 €.
Depuis le 1er février 2020, elle occupe un nouvel emploi d'agent d'animation au sein d'une commune hors territoire de Cœur de France. À ce titre, la Communauté de communes est tenue de rembourser les charges patronales de l'agent à la commune d'accueil, pendant 2 ans.
En 2020, cela a représenté 5 035,45 €.
En 2021, la dépense s'est élevée à 4 814,11 €.

- Mutualisations de service et appuis techniques en 2021

  Afin d'optimiser les coûts, Cœur de France a maintenu la mutualisation des missions suivantes avec la Ville de Saint-Amand-Montrond pour un montant global de 14 192,89 € :

  - Appui pour la gestion des ressources humaines
  - Élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal habitat – PLUi-H et Règlement Local de Publicité Intercommunal – RLPi
  - Informatique
  - Aides techniques (ménage, bouchages de trous, ...)
  - Recouvrement des créances liées aux citoyens français itinérants par la Police municipale

Deux véhicules sont mis à la disposition du personnel et des élus, pour leurs déplacements professionnels. Il s'agit d'une Citroën C4 ainsi qu'une Renault Zoé électrique qui a été acquise grâce à une subvention de l'Etat à hauteur de 80 % dans le cadre du TEPCV.

En 2021, Cœur de France a fait l'acquisition d'un tuk-tuk qui permet de faire découvrir le territoire d'une façon originale.

- Lignes directrices de gestion

Elles définissent la stratégie de pilotage d'orientation générales en matière de ressources humaines de la collectivité. Elles sont applicables depuis le 1er avril 2021, pour 5 ans.

- Mouvements de personnel

Le détail des mouvements de personnel de l'année 2021 est le suivant :

Arrivées : 4
Départ : 0
Saisonnier : 1

Fin d'activité accessoire : 3 (12,5 heures hebdomadaires)

Cœur de France a accueilli 2 personnes en service civique afin de renforcer l'équipe de développement économique, pour les périodes :

- du 2 février au 1er octobre 2021
- du 15 février au 14 octobre 2021

Evolution de l'effectif de Coeur de France

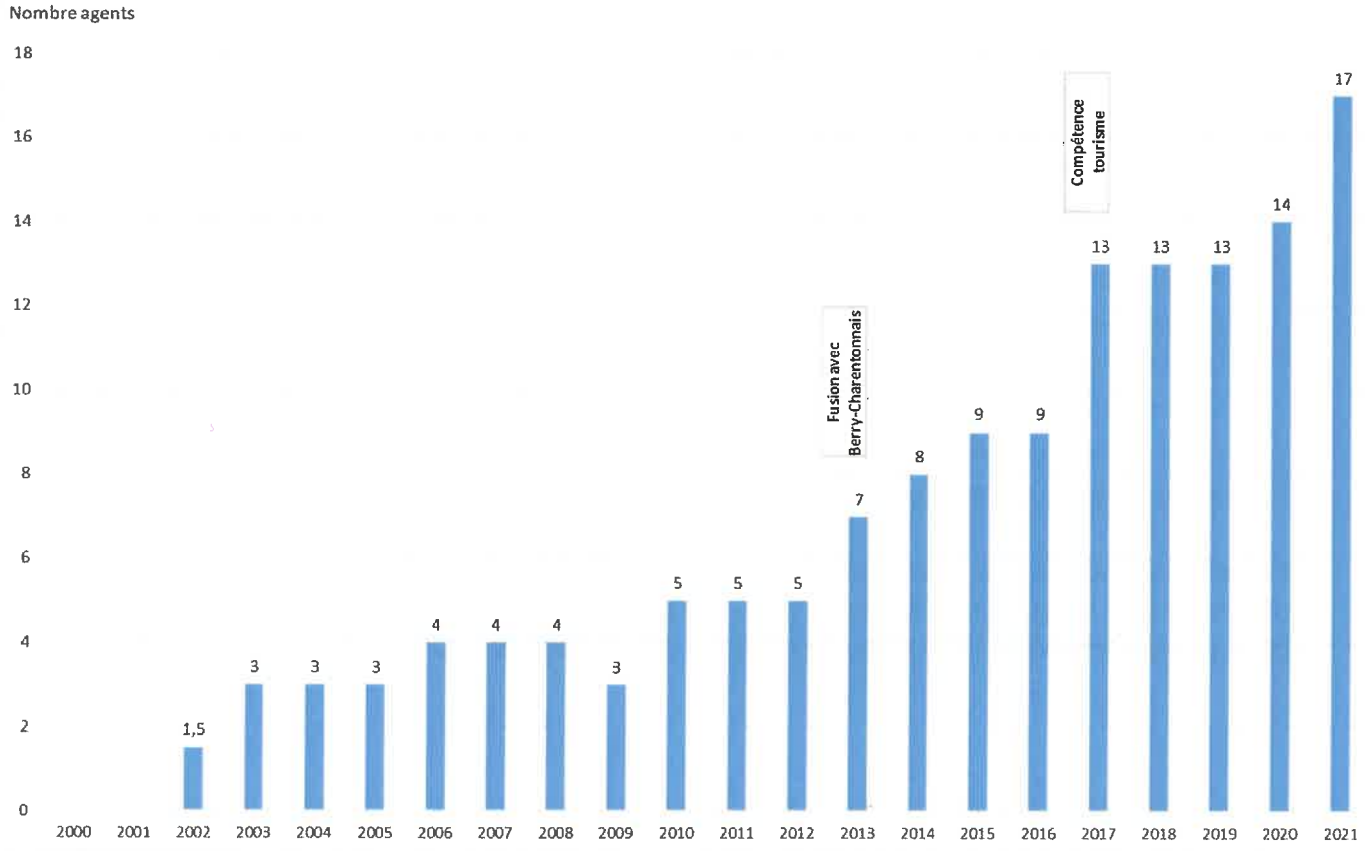

- Les formations

Durant l'année, les agents ont formulé 28 demandes de formations professionnelles, tous organismes confondus.
En raison de la situation sanitaire, de nombreuses sessions de formation ont été annulées ou reportées.
16 stages ont été suivis, ce qui représente 16 jours de formation.

- Candidatures - stages

La Communauté de communes a reçu les demandes suivantes :

Natures des demandes	Nombres	Suites données
Stage	12	2 stagiaires accueillies : - Secrétariat -accueil - Office de tourisme
Alternance	6	0
Candidatures spontanées	12	0

- Arrêts de travail

Les arrêts maladie ont représenté 86 jours au total.

Chapitre VI : RÉALISATIONS PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE

ÉLABORATION DU PLUi-H

Par délibération du 30 octobre 2015, le Conseil communautaire a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) pour l'ensemble de son territoire et a fixé les modalités de la concertation. Suite à un avis défavorable des services de l'Etat sur le premier arrêt projet voté en Conseil communautaire le 15 février 2019, le dossier a été modifié et arrêté de nouveau le 28 février 2020.

L'enquête publique s'est tenue du 11 janvier 2021 au 10 février 2021 inclus.

Finalement, le PLUi-H a été approuvé en Conseil Communautaire le 30 juin 2021 et est exécutoire depuis le 1er août 2021.

Dorénavant, le PLUi-H est le nouveau document de référence pour la gestion du droit des sols. Les Maires de chaque commune sont désormais compétents pour délivrer les autorisations de construire sur le territoire (permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir, permis d'aménager).

ÉCONOMIE

- Actions de soutien et partenariats avec les chambres consulaires

✓ Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher – CCI et Chambre de métiers et d'artisanat du Cher - CMA

Dans l'optique d'apporter un accompagnement aux professionnels du territoire (porteurs de projets ou entreprises existantes), Cœur de France et les Chambres consulaires (Chambre de commerce et d'industrie, chambre de métiers et de l'artisanat) ont mis en place des partenariats.

Les échanges sont fréquents et par une communication riche, permettent un suivi des projets en cours.

Les porteurs de projets peuvent être reçus à La Passerelle, atelier des réussites où les chambres consulaires reçoivent sur rendez-vous.

✓ Chambre d'agriculture

Une convention de partenariat a été signée le 25 mai 2018, pour 3 ans.
Son objectif est de soutenir l'activité agricole en accompagnant les entreprises, en développant les potentialités locales et en agissant sur l'aménagement, l'équilibre et l'attractivité du territoire.

La première action de ce partenariat a consisté en la réalisation d'un diagnostic agricole du territoire. Celui-ci a été présenté le 23 novembre 2019 et permis de dégager des actions à mettre en œuvre pour soutenir cette activité.

Dans la continuité de cette action, une convention particulière a été signée le 4 octobre 2019 avec 2 objectifs :

- phase 1 : améliorer la visibilité des producteurs sur le territoire de Cœur de France
  Un guide des producteurs locaux en circuit court a été élaboré en 2020

- phase 2 : favoriser l'installation de maraichers
  Une étude sur la possibilité d'implantation de maraîchers est en cours.

Ces actions ont été poursuivies et actualisées en 2021.

✓ Initiative Cher

Depuis 2016, Cœur de France soutient Initiative Cher dans ses actions de développement économique pour le territoire.

En 2021, l'association a permis à des porteurs de projets du territoire de mener à bien leur création, reprise ou extension d'activité, en proposant l'octroi de prêts d'honneur.

La synthèse des comités, qui se sont déroulés à La Passerelle, atelier des réussites, est la suivante :

- Montant des aides : 51 000 € pour 3 projets de reprise
- Emplois générés ou maintenus : 18

Remarque : les valeurs indiquées concernent la période du 1er janvier au 20 novembre 2021.

✓ Dév'up

L'agence de développement économique de la Région Centre-Val de Loire est chargée d'apporter son soutien aux collectivités membres et de créer un réseau. Elle a pour vocation de valoriser l'attractivité économique de la Région et l'excellence de ses entreprises, en les aidant dans leurs projets.

Cœur de France adhère à ce réseau depuis 2017.

Régulièrement, l'ensemble des partenaires départementaux se réunissent en comité pour faire aboutir les projets d'entreprises de chaque territoire.

En 2021, l'équipe de la Communauté de communes a participé à 5 Comités de développement local et a été associée aux nombreux échanges.

✓ Compagnons du devoir :

Dans sa volonté de développer les échanges avec les partenaires en faveur du territoire, Cœur de France s'attache à soutenir la formation par alternance.

À ce titre, les échanges avec les Compagnons du devoir sont fréquents pour faciliter les actions.
Les Compagnons du Devoir ont souhaité disposer de locaux dédiés à l'accueil et la formation des étudiants dans le nouvel espace La Passerelle. C'est pourquoi, un espace de 86 m² comprenant 2 salles de formations, tisanerie et sanitaires leur est réservé.

Dans le cadre de ces échanges, 4 aspirants ont été placés dans 3 entreprises durant l'année.

- **Les dispositifs d'aides en faveur des entreprises**

Subventions de Cœur de France

Afin de soutenir financièrement les entreprises du territoire (création ou développement d'activité), Cœur de France a signé une convention de partenariat avec la Région Centre-Val de Loire ce qui lui a permis de mettre en œuvre 3 dispositifs d'aides pour :

- Soutien des TPE
- Soutien en faveur de l'immobilier d'entreprise
- Aide en faveur de l'alternance

Durant l'année, 1 comité consultatif pour l'octroi de ces subventions a eu lieu : le 19 novembre

Le bilan annuel est le suivant :

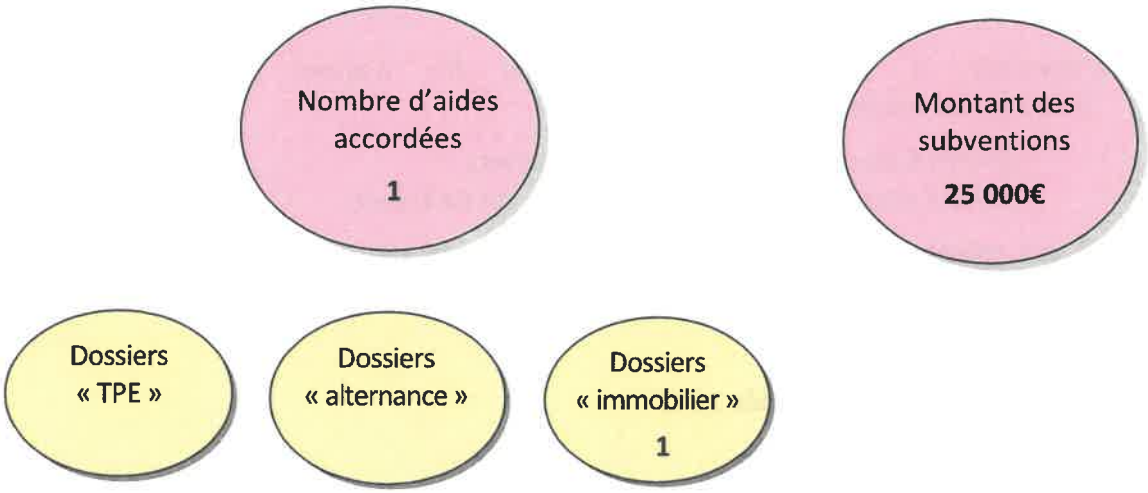

Le Fonds Renaissance

Reconduction de la convention avec la région Centre Val de Loire.

- **Les formations**

La Région Centre-Val de Loire a mis en place un nouveau procédé de formations, à la carte, au plus près des besoins des entreprises : « DEFI » (Développement de l'Emploi par des Formations Inclusives).

La société CBM à St Pierre les Etieux a pu ainsi bénéficier de ce procédé et embaucher 2 apprenants en collaboration avec l'entreprise de formation B2F, spécialisée dans le domaine du bois.

- **Les chèques cadeaux**

Les chèques cadeaux de territoire permettent de dynamiser les achats « locaux ». Ils sont utilisables chez les 144 commerçants et artisans ayant signé une convention avec Cœur de France.

En 2021, 8 252 chèques ont été vendus pour un chiffre d'affaires global de 94 990 € :

- 68 930 € pour 5 818 chèques vendus aux entreprises et collectivités ;
- 26 060 € pour 2 434 chèques vendus aux particuliers.

En fin d'année, la Communauté de Communes Cœur de France a organisé une opération commerciale à l'occasion de Noël. Cette offre consiste en : Pour 50 € achetés, 10 € sont offerts (payés par Cœur de France). Il a été décidé que les chèques offerts par Cœur de France ne sont pas utilisables dans les Grandes Surfaces Alimentaires (Intermarché, Carrefour Market, E. Leclerc, Netto et Intermarché Express) afin de soutenir encore plus le commerce indépendant.

L'opération à l'occasion des fêtes de fin d'année s'est déroulée du 1er au 15 décembre 2021 :

- 25 270 € de chèques vendus aux particuliers
- 4 980 € pour 498 chèques offerts par Cœur de France

Ce qui représente 30 250 € de chèques en faveur des commerçants et artisans du territoire.

- **Dossiers gérés durant l'année 2021**

Pour la partie commerce, 83 porteurs de projet ou commerçants établis ont sollicité le service, que ce soit pour une recherche de local commercial, accompagnement, ou demande d'aide financière (aides Cœur de France, Région, organismes pour prêt d'honneur ou Ville de Saint-Amand-Montrond).

Nombre d'ouvertures de commerce sur Cœur de France en 2021 :	19
Nombre de reprises de commerce sur Cœur de France :	3
Nombre de fermetures de commerce sur Cœur de France :	9

- Salons & foires

  ✓ Participation au SIMI –

  Le salon SIMI, n'ayant pu avoir lieu en 2020 pour cause de crise sanitaire, a été reprogrammé en 2021. Malheureusement, les deux agents du développement économique devant y participer étaient cas contacts au moment de celui-ci et non pu s'y rendre.

LA PASSERELLE

La Passerelle a officiellement ouvert ses portes aux entreprises et organismes de formation le lundi 4 janvier 2021.

Une inauguration officielle en présence de Monsieur Marc Fesneau, Ministre chargé des relations avec le Parlement, a été organisée le vendredi 29 janvier 2021.

Cette année a permis de réaliser un chiffre d'affaires de 47 527 € HT alors que l'objectif défini était de 26 607 € HT.

- 1 393 jours de formations effectuées à La Passerelle,
- 12 coworkers accueillis durant l'année.

Le coworking a obtenu le label SAFE & CLEAN, label exigé par certains chefs d'entreprise pour le confort et la sécurité de leurs salariés télétravailleurs.

Face à une demande forte dès l'ouverture, La Passerelle accueille des entrepreneurs en mode « Pépinières d'Entreprises ». Cette année a vu l'installation des bureaux de L'Atelier d'Audrey.

Le jeudi 9 septembre 2021, L'équipe de La Passerelle a organisé une soirée de présentation du site à destination de l'ensemble des chefs d'entreprise du territoire. Près d'une soixantaine de personnes se sont réunies pour découvrir ce nouveau lieu dédié à l'économie.

Afin de faire connaître La Passerelle comme le nouvel outil au service des entreprises et de l'économie du territoire, la SEM Territoria, gestionnaire du site, a mis en place de nombreux outils de communication :

- Une plaquette commerciale,
- Un site internet (www.lapasserelle-atelierdesreussites.fr),
- La création de comptes Facebook (235 abonnés) et LinkedIn (269 abonnés),
- Un référencement Google,
- Article dans le magazine municipal de Saint-Amand-Montrond « La Ville et Vous » (septembre 2021),
- Des articles dans la presse locale (Berry Républicain et Echo du Berry).

CAMPUS CONNECTÉ

Lancés par le ministère de l'Enseignement supérieur en 2020, les campus connectés permettent de suivre des études supérieures à distance, dans des lieux collectifs et conviviaux. On en compte aujourd'hui 89 sur tout le territoire français.

Sur une initiative de la Communauté de communes Cœur de France, le campus connecté, labellisé en juin 2021, a vu le jour en septembre 2021 dans une salle spécialement aménagée à La Passerelle, ateliers des réussites.

Pour cette première promotion du Campus Connecté de Saint-Amand-Montrond, 8 étudiants ont été accompagnés : 3 étudiants ne correspondaient pas aux critères d'admission, 3 ont intégré le dispositif et 2 ont abandonné.

TOURISME

Depuis le transfert de l'Office de Tourisme de Saint-Amand-Montrond à Cœur de France, un conseil d'exploitation composé de 7 membres du Conseil communautaire et de 2 membres en qualité de personnes qualifiées dans le secteur du tourisme est désigné. Il assure la promotion du tourisme.

Il est composé de :

- Didier DEVASSINE Président
- Philippe PERRICHON
- Patrick BIGOT
- Philippe AUZON
- Édith MICHELIC
- Roger DAGHER
- Charles ADOLPH

Les membres en qualité de personnes qualifiées dans le secteur du tourisme sont :

- Luc MARTIN
- Daniel BAUDON

Le conseil d'exploitation s'est réuni les 4 mars et 13 octobre 2021.

L'EQUIPE DE L'OFFICE DE TOURISME

Bertille Guillon

Bertille a repris ses fonctions de responsable de l'Office de Tourisme le 29 novembre 2021. Présente à mi-temps à l'Office, elle coordonne le planning et les missions des agents, participe à la promotion du territoire et assure la liaison avec la responsable de la compétence tourisme et le vice-Président en charge du tourisme. Depuis son retour, elle gère la collecte de la taxe de séjour en relation étroite avec les hébergeurs du territoire.

Lieselotte Resch

Présente à l'Office de Tourisme depuis 2011, Lieselotte gère les relations avec les prestataires et assure la régie, la mise à jour des documents touristiques, le renouvellement des labels et le suivi statistique de la fréquentation. Au printemps 2021, elle a notamment travaillé à la création de 11 circuits vélo afin de promouvoir le territoire de Coeur de France.

Vanessa Guillemin

Arrivée en avril 2020, Vanessa assure le fonctionnement de la boutique de l'Office de Tourisme, la gestion des stocks de documentation touristique et vient en renfort de Lieselotte pour la gestion de la régie. Hors saison touristique, elle s'occupe de la billetterie de certains spectacles comme le Festival Gospel'n Blues ou l'opérette de l'Espoir Lyrique Saint-Amandois. Elle a également mis en place en 2020 une boutique de Noël qui a été reconduite en 2021.

Roland Pitel

Formé à la Forteresse de Montrond, Roland a rejoint l'Office de Tourisme en 2011 où il assure les visites guidées du cœur historique de Saint-Amand-Montrond. Hors saison, il travaille à la commercialisation de circuits à destination des groupes, à la programmation des visites guidées estivales sur le territoire de la Communauté de communes et au suivi des animations proposées par les associations.

Quentin Lagriffoul

Arrivé en février 2020, Quentin gère principalement la communication de l'Office de Tourisme : actualisation du site internet et des réseaux sociaux, gestion et alimentation de la photothèque, diffusion de l'agenda des manifestations. Depuis la fin octobre 2021, il assure la coordination des actions de mutualisation avec les Offices de Tourisme de Châteaumeillant, Dun-sur-Auron et Lignières.

LES ACTIVITES DE L'OFFICE DE TOURISME

Après une année 2020 marquée par une crise sanitaire sans précédent qui a impacté tous les secteurs d'activité, l'Office de tourisme Cœur de France a pu fonctionner presque normalement.

Malgré le confinement au mois d'avril, les chiffres de fréquentation sont stables par rapport à 2020 (3 667 contacts contre 3 664 en 2020) mais en baisse de 26 % par rapport à 2019. Cela représente environ 9 000 personnes prises en charge par l'équipe de l'Office de tourisme, soit sur place soit hors des murs avec le triporteur, soit lors des visites guidées à pied, à vélo ou en tuk-tuk.

La clientèle touristique était encore composée à 95 % de français, en provenance, par ordre décroissant, du Cher, de l'Île de France, de l'Allier, du Loiret, du Nord, de l'Indre, de la Seine Maritime, de la Loire Atlantique, du Calvados et d'Indre et Loire.

Les principaux centres d'intérêt sont le patrimoine culturel, le canal de Berry et le vélo.

LA BOUTIQUE

Le chiffre d'affaires est de 22 961,61 €, soit une hausse de 25 % par rapport à 2020 grâce à une nette augmentation des ventes en juillet et août. Dans le trio en tête des ventes, on trouve le miel de quartier, la bière et les cartes postales.

La boutique de Noël a été reconduite pour proposer à la clientèle des idées de cadeaux en provenance de producteurs et artisans locaux.

La boutique de Noël

MUTUALISATION DES OFFICES DE TOURISME

Pour faire suite à la signature le 4 mars 2020 de la convention de coopération entre les Offices de tourisme du Berry St Amandois, une étude de positionnement et d'image pour construire une destination touristique a été réalisée par le Cabinet Tourisme Gouvernance Médiation.

Un état des lieux a été présenté au comité de pilotage le 27 mai 2021 et une marque et image ont été définis.

DESTINATION
Sud/Berry
à 3h de Paris, Nantes, Lyon

Une stratégie et un plan de marketing ont été élaborés. Pour 2022, les actions mutualisées seront :

- la création d'outils de pro : cartes de destinations, site internet, guide
- pour les hébergements : harmonisation de la taxe de séjour, amélioration de la qualité de l'offre, création un référencement de l'accueil des camping-cars.

LES ANIMATIONS

Les visites guidées de l'Office de tourisme

- Visites en tuk-tuk

La star de l'été de la saison touristique a été assurément le tuk-tuk. Mis en service à la mi-juin, il a connu un engouement immédiat, tant auprès des locaux que des touristes de passage.
Ainsi, 472 personnes ont sillonné les routes du territoire à bord du véhicule 100 % électrique. Le circuit sud vers la Forteresse de Montrond, le Canal de Berry Drevant, La Groutte et Colombiers a eu les faveurs de 80 % des touristes.

Passage par le lavoir de La Groutte

- Visites estivales de villes et villages

Durant les mois de juillet et août, une opération de découverte du patrimoine local dans les communes de Charenton-du-Cher, Drevant, Meillant, Orval et Saint-Amand-Montrond a attiré 177 visiteurs sans oublier la découverte du Canal de Berry à vélo.

Ces visites ont pu avoir lieu grâce à l'implication de bénévoles amoureux du patrimoine.

Visite à Charenton-du-Cher

Les Echappées à vélo 2021

En partenariat avec la Région Centre-Val de Loire, Cœur de France a organisé sa quatrième « échappée à vélo » en Cœur de France, le 11 juillet 2021.

Une quarantaine de cyclistes ont enfourché leur bicyclette pour une balade de découverte sur le parcours d'une vingtaine de kilomètres dont une partie sur la véloroute « Cœur de France ».

Départ de la Forteresse de Montrond

COMMUNICATION

Le triporteur

Durant la période estivale, l'Office de tourisme était présent sur le marché hebdomadaire le samedi matin à Saint-Amand-Montrond afin de faire la promotion du territoire, aussi bien auprès des touristes de passage que des locaux. A cette occasion, l'agenda hebdomadaire des manifestations de Cœur de France était distribué et 209 contacts ont été recensés.

Régulièrement, c'est en triporteur que les agents rendent visite aux campings caristes du lac de Virlay, ainsi 200 personnes ont été informées sur les différentes prestations touristiques en Cœur de France. C'est avec plaisir que l'on retrouve certains d'entre eux lors des visites guidées.

Sur le marché de Saint-Amand-Montrond, le samedi matin en été

Site internet

Le nouveau site internet de l'Office de tourisme a été mis en ligne le 1er février 2021. Il intègre désormais des vidéos, un moteur de recherche, une suggestion automatique d'offres touristiques voisines, la possibilité de s'abonner à la newsletter ou encore une traduction automatique des pages en anglais, allemand ou néerlandais.

Facebook

Cette nouvelle version a rencontré un franc succès puisque la page totalise 22 274 visiteurs, contre 18 342 en 2020, soit une augmentation de 22 % de la fréquentation du site.

Grâce à 358 abonnés supplémentaires en 2021, la page Facebook de l'Office de tourisme a atteint fin décembre le seuil des 2 000 abonnés.

Instagram

Le compte Instagram de l'Office de tourisme a franchi la barre des 1 000 abonnés fin juillet pour s'établir à 1 064 abonnés au 31 décembre 2021, soit une augmentation de 229 abonnés en un an.

Les éditions touristiques

Le guide touristique 2021 a été imprimé à 4 000 exemplaires, il a été mis en page par l'entreprise Infocom en régie publicitaire. Au 31 décembre, 90 % du tirage avaient été distribués.

Les guides des hébergements et des restaurants ont été mis en page en interne et ont été imprimés par l'imprimerie Clerc de Saint-Amand-Montrond.

Le Flyer « Balades sur les rives du Canal de Berry », après quelques modifications, a été réimprimé en 6 250 exemplaires, pour couvrir les besoins des saisons 2021 et 2022.

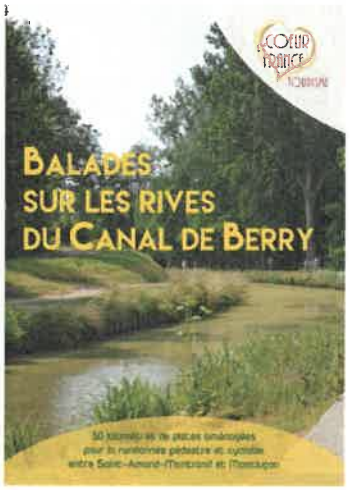

Nouveau : face à la demande croissante d'itinéraires à destination des cyclotouristes, l'Office de tourisme a conçu et mis en ligne 11 boucles vélo pour découvrir le territoire de Cœur de France. Les versions papier des boucles se sont écoulées à 1 400 exemplaires.
Toutes les brochures sont téléchargeables sur le site internet de l'Office de tourisme.

CIRCUIT DU CANAL DE BERRY
FACILE 14,6 KM
Construit pendant la première moitié du XIXème siècle pour permettre le transport de marchandises entre les villes de Montluçon, Nevers, Bourges, Vierzon et Tours, le Canal de Berry a vu son exploitation s'achever en 1955. Cette boucle vous permettra de longer une partie de ses berges et de découvrir les villages de Drevant et Colombiers.
COEUR FRANCE

En mars 2021, le Président a sollicité les Maires afin de recenser les terrains disponibles pour accueillir un terrain familial ou une aire d'accueil.

Le 30 juin, le Conseil communautaire a validé l'acquisition d'un terrain à Saint-Amand-Montrond au lieu-dit « la Ragotte », sur lequel un terrain familial sera construit.

Les principales dépenses de cette année sont :

- des fluides pour environ 20 000 €
- le ramassage des ordures ménagères environ 9 600 €
- de la grave environ 11 000 €
- le report du déficit de l'année 2020, soit 110 248 €

Les recettes de ce budget annexe sont :

- FC-TVA liés aux travaux réalisés en 2020 à l'aire des Fromenteaux
- Une subvention de 40 000 € du Conseil départemental pour les travaux réalisés aux Fromenteaux

Le 22 janvier 2021, une requête en référé, déposée devant le tribunal administratif d'Orléans par un citoyen français itinérant, est parvenue à Cœur de France concernant l'aire des Fromenteaux afin de :

- retirer les barbelés installés sur le terrain jouxtant les habitations rue des Fromenteaux
- installer les fluides au niveau de chaque emplacement,
- réparer les blocs sanitaires.

L'aire a été fermée à la suite de l'incendie du bloc d'alimentation électrique et le barbelé a été retiré.

Depuis 2011, cette compétence est déléguée au Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SMIRTOM), pour les communes de

Arpheuilles, Bessais-le-Fromental, Bouzais, Bruère-Allichamps, Charenton-du-Cher, Colombiers, Drevant, Farges-Allichamps, la Celle, La Groutte, Marçais, Meillant, Nozières, Orcenais, Orval, Saint-Amand-Montrond, Saint-Pierre-les-Étieux et Vernais.

Depuis 2013, cette compétence est déléguée au Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) de Cérilly, pour la commune de Coust.

Les représentants titulaires, désignés lors du Conseil communautaire du 17 juillet 2020, sont :

Pour le SMIRTOM

Francis BLONDIEAU
Patrick BIGOT
Philippe AUZON
Philippe PERRICHON
Gérard MARTEAU
Pascal AUGENDRE
Marie BLASQUEZ

Pour le SICTOM

Pascal COLLIN
Philippe AUZON

Afin de favoriser la concrétisation rapide du plus grand nombre de projets, la procédure de fonds de concours a été mise en place, permettant de financer les opérations d'investissement.

L'article L 5214-16 du Code général des collectivités territoriales précise les modalités de mise en place de cette procédure, notamment :

- le montant du fonds de concours ne peut être supérieur à la part autofinancée par le bénéficiaire de ce fonds,
- les deux entités doivent émettre des accords concordants, à la majorité simple.

Depuis 2009, Cœur de France et les communes membres volontaires utilisent cette méthode pour financer les investissements.

En 2016, le Conseil communautaire a décidé d'utiliser davantage ce procédé et a adopté le règlement intérieur, fixant les modalités de mise en œuvre, pour toutes les communes membres.

Les opérations réalisées et engagées en 2021 sont les suivantes :

- **Travaux de voirie effectués dans les communes**

Saint-Amand-Montrond : Création d'une grille avaloir 16 rue des Varennes,
Reprise de trottoir suite à un affaissement avenue de Meillant.

Saint-Pierre-les-Étieux : Réfection de la bande de roulement rue Sarreau.

Réfection de la rue Sarreau à Saint-Pierre-les-Étieux

- **Fourniture de grave et d'enrobé à froid**

51,10 tonnes d'enrobé ont été fournies aux communes d'Arpheuilles, Bessais-le-Fromental, Bouzais, Bruère-Allichamps, Charenton-du-Cher, Coust, Drevant, La Celle, Marçais, Meillant, Nozières, Orcenais, Saint-Pierre-les-Étieux et Vernais pour un montant total de 6 409,87 € TTC.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- **Réparations**

388 interventions pour petites réparations (pannes) ont été effectuées sur l'ensemble du réseau d'éclairage public de la Communauté de communes, pour un montant de 9 702,80 €.

L'opération de changement des lanternes type Ballon Fluo par des lanternes LED est en cours. En 2021, les travaux ont été réalisés dans les communes de Bruère-Allichamps, Charenton-du-Cher, Meillant (1ère partie), Drevant, Orval et Saint-Pierre-les-Etieux, soit un total de 171 lanternes LED installées pour un coût de 61 346,63 €.

AVANT

APRES

Cœur de France fait réaliser régulièrement le contrôle des équipements des particuliers qui sont reliés au réseau d'assainissement collectif.

En 2021, 180 diagnostics d'installation d'assainissement collectif ont été réalisés sur le territoire.

Par ailleurs, 39 contrôles ont été faits dans le cadre de ventes immobilières.

- **Travaux d'assainissement effectués dans les communes**

· La Celle — - Acquisition du terrain pour la construction de la future station d'épuration, études de sol, relevés topographiques et découpage parcellaire,

· Meillant — - Fin de la construction de la nouvelle station d'épuration. La mise en service a été réalisée en septembre 2021 et les travaux réceptionnés en décembre 2021,

Nouvelle station d'épuration de Meillant

· Marçais — - Réhabilitation du système d'assainissement communal pour rétrocession à la commune,

· Saint-Amand-Montrond

- L'enquête publique pour la nouvelle station d'épuration s'est déroulée entre le 21 septembre et le 20 octobre 2021. Le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet reçu le 25 novembre 2021,
- Traitement des boues liquides de Cœur de France non épandables (Bessais-le-Fromental, Charenton-du-Cher, Meillant, Orval).

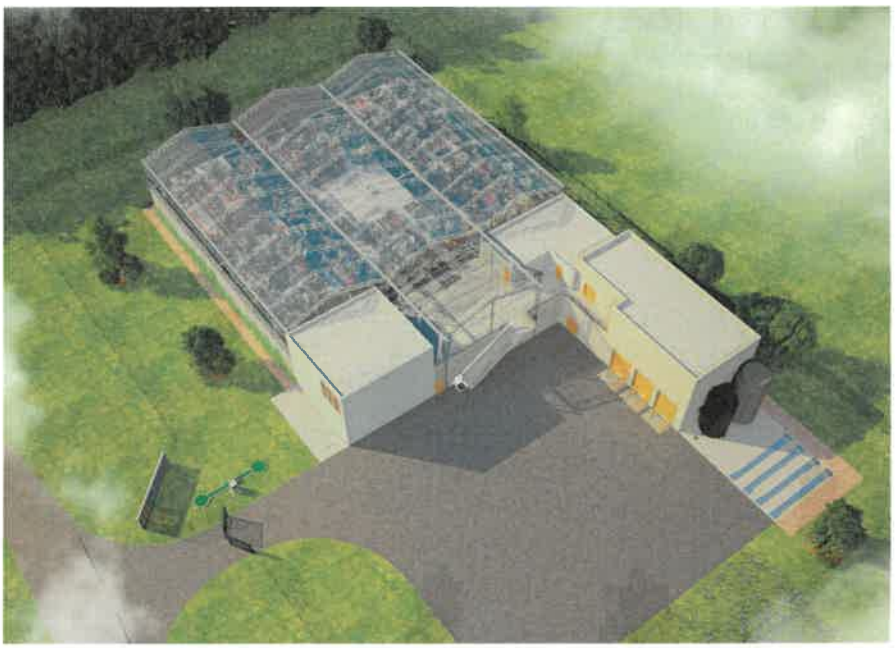

Maquette 3D de la future station d'épuration de Saint-Amand-Montrond

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Cœur de France fait réaliser périodiquement le contrôle des installations d'assainissement non collectif des particuliers.

En 2021, 42 diagnostics d'installation d'assainissement non collectif ont été réalisés sur le territoire de Cœur de France.

Par ailleurs, 45 nouveaux dossiers de nouvelles installations ont été instruits.

Après avoir étudié les différentes formes envisageables pour l'exploitation du service d'assainissement non collectif, le Conseil communautaire a décidé par délibération de déléguer l'exploitation du service public de l'assainissement non collectif, actuellement en contrat de prestation, sous la forme d'une concession.

Un appel d'offres a été publié et la société Veolia Eau à Saint-Amand-Montrond, après étude du dossier par la Commission de délégation de service public et après négociations, a été retenue pour exploiter le service à compter du 1er janvier 2022.

Après validation du projet par les futurs praticiens qui exploiteront la maison de santé pluridisciplinaire (MSP) et par Cœur de France, un appel d'offres a été publié pour la réalisation des travaux. Neuf (9) entreprises ont été retenues après négociation et validation du rapport d'analyse des offres réalisée par l'architecte en charge du projet.

Le permis de construire a été accordé le 27 mai 2021. Les travaux ont débuté le 1er novembre 2021 pour une durée de 12 mois.

Maquette 3D de la maison de santé pluridisciplinaire

Seize (16) praticiens, regroupés au sein d'une société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA), se sont d'ores et déjà engagés à occuper les locaux dès la livraison du bâtiment rénové.

Cœur de France, propriétaire des lieux, louera l'ensemble du site à la SISA moyennant un loyer fixé à 4 € HT/m². Un projet de bail est en cours d'élaboration afin de déterminer les rôles et obligations de chacun.

Chapitre VI : COMMUNICATION : MAGAZINE SEMESTRIEL

Le site internet de Cœur de France datant de 2013 était devenu inadapté, tant d'un point de vue logiciel, que par rapport aux compétences exercées.
C'est pourquoi la nouvelle version de site internet a élaborée pour être mise en ligne en juin 2021.

Son nouveau design et ses nouvelles fonctionnalités le rendent plus moderne et plus en adéquation avec l'activité de la Communauté de communes.

Par ailleurs, Cœur de France et l'Office de tourisme publient tout au long de l'année les informations liées à leurs activités sur leurs pages Facebook dédiées.

Annexe 1 : organigramme des agents de Cœur de France

Organigramme fonctionnel de la Communauté de communes Coeur de France

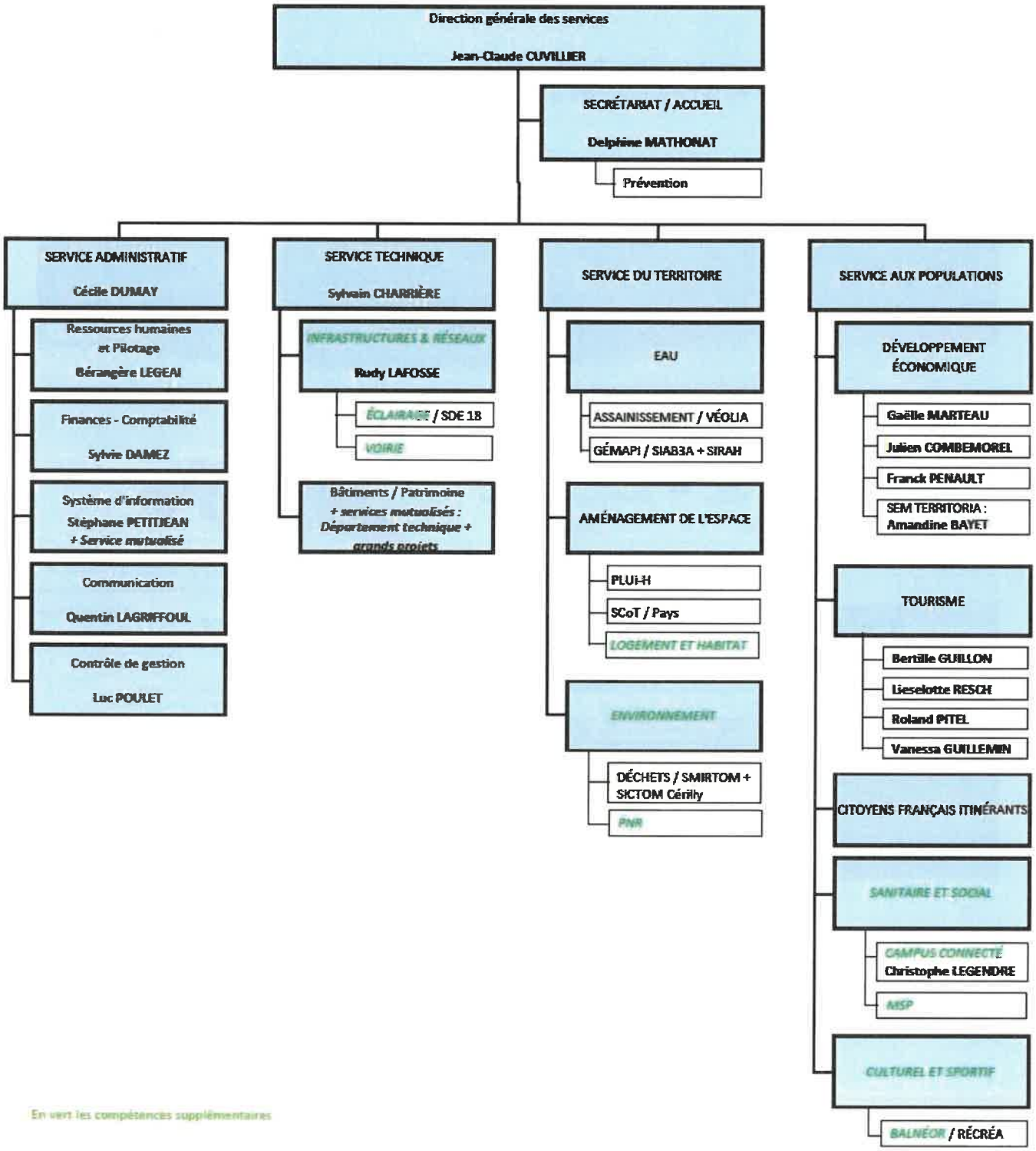

En vert les compétences supplémentaires